MAIRIE DE BENGY SUR CRAON



Téléphone 02 48 59 23 42 mairie.bengy@orange.fr

PROCES-VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 27 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 27 février, à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi à la mairie de Bengy-sur-Craon, sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire.

PRÉSENTS: M. Denis DURAND, maire, Mme Ghislaine LEGROS, M. Christian MATHAULT et Mme Cécile GRESSIN, adjoints, M. Julien DUCHALAIS, Mme Bernadette GRIPPON, Mme Ghislaine ARPINO et Mme Anne VIGIER.

EXCUSÉS: M. Guy GAUDRY, M. Jean-François GARREAU, M. Adrien LASTERNAS et M. Arnaud COUSIN.

<u>POUVOIRS</u>: M. Guy GAUDRY à Mme Ghislaine LEGROS et M. Jean-François GARREAU à M. Christian MATHAULT.

Mme Ghislaine LEGROS a été élue secrétaire de séance.

COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGETS: PRINCIPAL, SERVICE ASSAINISSEMENT ET LOTISSEMENT

Monsieur le maire présente au conseil les comptes administratifs du budget principal, service assainissement et lotissement.

En l'absence de réception des comptes de gestion, l'approbation des comptes administratifs est reportée à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal.

DELIBERATION N°1 - RENOUVELLEMENT D'UNE LIGNE DE TRESORERIE DE 80 000 €

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les recettes attendues dans le cadre de l'exercice budgétaire 2023 n'ont pas toutes été perçues à ce jour.

Afin d'honorer toutes les créances, il est nécessaire de recourir au renouvellement de la ligne de trésorerie de 80 000 €, supportée par le budget service assainissement, le montant des recettes attendues s'élevant à 100 692,80€.

En vue de cette opération, Monsieur le maire fait part au conseil municipal qu'il a sollicité le Crédit Agricole Centre Loire afin de procéder à ce renouvellement.

Après étude, le conseil municipal :

- accepte la proposition du Crédit Agricole Centre Loire :

Offre: CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE

Montant : 80 000 € Durée : 12 mois

Taux : 3,943 % (Euribor) + 0,78 Commission d'engagement : 200 €

Frais de dossier : 80 €

 Autorise le maire à entreprendre toutes démarches et signer tous actes ou documents se rapportant à ce dossier.

Adopté par :

raopto pai .					
10 voix POUR	0 voix CONTRE	0 ABSTENTION			

QUESTIONS DIVERSES

PROJETS 2024

DESIGNATION	MONTANT H.T.	MONTANT	SUBVENTIONS	RESTE A CHARGE	TVA	PRIORITE
		T.T.C.	JOBVENTIONS	COMMUNE H.T.	147	TRIORITE
ECLAIRAGE PUBLIC LED	53 257,32 €	63 908,79 €	42 605,26€	10 652,06 €	10 651,46€	3
JEUX ECOLE MATERNELLE	9 535,00 €	11 442,00€	4 767,50€	4 767,50 €	1 907,00€	
MUR CIMETIERE	24 334,85 €	29 201,82 €	14 600,00€	9 734,84 €	4 866,97€	
RUE CROULOTTE	28 143,00 €	33 771,60 €	11 257,20€	16 885,80€	5 628,60€	
REPRISE DE CONCESSIONS		5 000,00€		5 000,00 €		1
BARRIERES ECOLE	4 335,49 €	5 202,59€		5 202,59€		2

RESTAURANT

Le restaurant « Wheeling Bar » est désormais fermé.

LOGEMENT DE LA POSTE

Le logement a été débarrassé par les employés municipaux. Quelques meubles, laissés à l'abandon, ont été retirés par la brocanteuse de Baugy, laquelle a fait un don de 50 € à la commune. Le reste a été enlevé par l'association Emmaüs.

LOGEMENT SIS 2 BIS ROUTE DE FLAVIGNY

Monsieur le maire donne des informations sur le droit de préemption, lequel ne s'applique qu'à la fin du bail. Un courrier a été envoyé aux locataires afin de les informer de la vente du logement.

LOGEMENT SITUE A L'ETAGE DU SALON DE COIFFURE

Le diagnostic énergétique a été réalisé.

CHANGEMENT DE LOGEMENT

Les locataires du logement situé au-dessus de l'ancienne boucherie se verront attribuer le logement de la Poste, dès que les travaux de remise en état nécessaires seront effectués.

TRAVAUX ECOLE

Les travaux devraient être terminés pendant les vacances scolaires.

REPRISE DE CONCESSIONS

Un premier état des lieux a été réalisé dans le cimetière afin de travailler sur l'engagement d'une reprise de concessions. Une réunion de la commission municipale « cimetière » sera convoquée pour travailler sur ce dossier. Une information sera communiquée aux portes du cimetière et de la mairie pour le week-end des Rameaux.

PROJET DE METHANISATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NERONDES

Monsieur le maire informe le conseil municipal d'un projet de méthanisation de la Communauté de Communes du Pays de Nérondes, dans le cadre des énergies renouvelables. Il propose de prendre des renseignements auprès de communes ayant déjà ce type d'installation.

80ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

Le conseil municipal évoque la possibilité de marquer cet évènement lors de la commémoration de la Fusillade de Franclieu.

Le présent procès-verbal est approuvé par le conseil municipal à l'ouverture de la séance du 6 MARS 2024

Le maire

M. Denis DURAND

La secrétaire de séance

Mme Ghislaine LEGROS